



PARIS 2024

BUDGET DES JO DE PARIS : LES JEUX DEVRAIENT FINANCER (AU MOINS) LES JEUX

05/02/2024

ASTERÈS
études, recherche & conseil économique

BUDGET DES JO DE PARIS : LES JEUX DEVRAIENT FINANCER (AU MOINS) LES JEUX

SYNTHÈSE

Les Jeux devraient bien financer les Jeux, et peut-être même au-delà. Depuis l'attribution des JO 2024 à Paris, les organisateurs vantent le fait que l'organisation de l'évènement soit en quasi-totalité financée par des fonds privés et donc que, du point de vue des finances publiques, « les Jeux financent les Jeux¹ ». Cette expression fait l'objet de critiques car elle ne concerne que l'organisation des Jeux en tant que telle (Cojo) et non les dépenses d'infrastructures (Solideo) ou les dépenses annexes comme une partie de la sécurité. D'après Asterès, les dépenses publiques totales pour l'organisation des Jeux s'élèveraient à 5,2 milliards d'euros, pour un budget total de 11,8 milliards d'euros. Cependant, l'organisation des Jeux entraîne également une stimulation économique, source de recettes publiques. D'après le Modèle d'Impact d'Asterès (MIA), les dépenses totales liées à l'organisation des Jeux génèreraient 5,3 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales, soit un montant globalement équivalent aux dépenses publiques engagées. Il s'agit d'une estimation prudente, qui ne prend pas en compte l'impact des Jeux sur le tourisme ou l'attractivité du pays. Il est donc probable que « les Jeux financent plus que les Jeux » et que, *in fine*, les recettes publiques liées à l'évènement soient supérieures aux dépenses.

Avertissement : l'impact budgétaire des Jeux ne pourra être précisément établi qu'une fois l'évènement terminé. De multiples hypothèses doivent être posées pour estimer, en février 2024, l'impact total des Jeux sur les finances publiques. Le présent chiffrage réalisé par Asterès n'est donc qu'une estimation provisoire.

1) L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES : 5,2 MILLIARDS D'EUROS DE DÉPENSES PUBLIQUES

L'organisation des JO de Paris devrait entraîner des dépenses publiques à hauteur de 5,2 milliards d'euros d'après les estimations d'Asterès. Les dépenses totales liées à l'organisation des JO de Paris, qui atteindraient 11,8 milliards d'euros (dont 5,2 milliards d'euros d'argent public), s'articulent entre trois principaux postes : le Cojo, la Solideo et des « autres dépenses ».

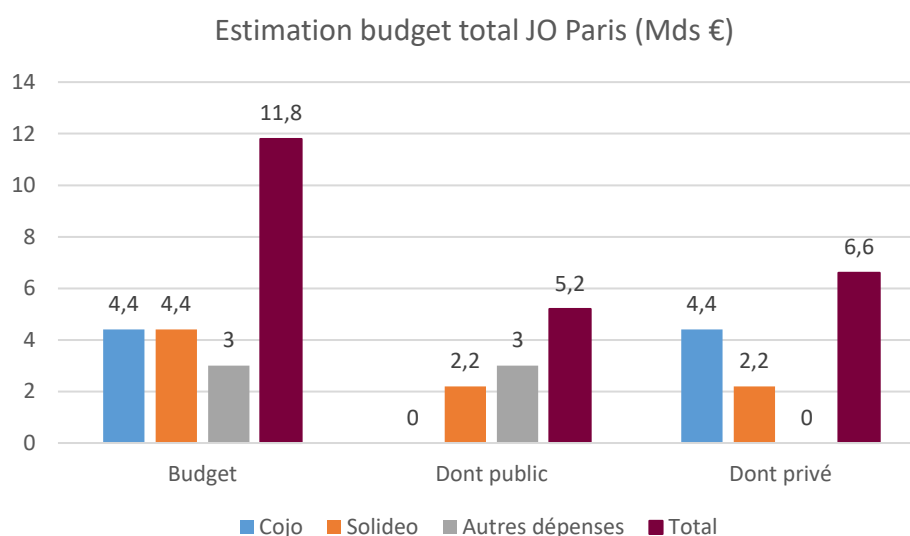
- **Cojo, un budget qui ne nécessite pas d'argent public.** L'organisation des JO en tant que telle est gérée par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques (Cojo). Le budget du Cojo, estimé début 2024 à 4,4 milliards d'euros, est financé à 96 % par des fonds privés (billetterie, sponsors, dotation du CIO)². Asterès a posé comme hypothèse dans son chiffrage que le bouclage du budget du Cojo ne nécessiterait aucun argent public.
- **Solideo, 2,2 milliards d'euros de dépenses d'argent public.** Les JO nécessitent la construction d'infrastructures (transport, stades, village olympique) qui sont financées par Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo). Le budget total de la Solideo serait

¹ https://www.lemonde.fr/sport/article/2022/11/09/jo-2024-pour-les-senateurs-il-n-est-plus-garanti-que-la-france-n-aura-pas-a-combler-un-deficit_6149218_3242.html

² <https://www.paris2024.org/fr/financement-des-jeux/>

de 4,4 milliards d'euros³. Une partie sera financée par les recettes des constructions réalisées (vente des appartements du village olympique par exemple) et une partie par de l'argent public. Asterès estime que la moitié des dépenses de la Solideo, soit 2,2 milliards d'euros, seraient à la charge de l'Etat ou des collectivités locales⁴.

- Autres dépenses, 3 milliards d'euros d'argent public. Les jeux nécessiteront des dépenses supplémentaires, notamment pour la sécurité (heures supplémentaires des policiers par exemple) ou pour combler d'éventuels dépassements de budget qui reviendraient à la charge de l'Etat. Ces montants, très difficiles à évaluer a priori, sont estimés par Asterès à 3 milliards d'euros, ce qui semble plutôt correspondre à un montant maximal⁵.



2) STIMULATION DE L'ÉCONOMIE : 5,3 MILLIARDS D'EUROS DE RECETTES FISCALES ET SOCIALES

Les Jeux Olympiques de Paris entraîneront une stimulation économique de 11,8 milliards d'euros dont les effets économiques peuvent être estimés à l'aide du Modèle d'Impact d'Asterès (MIA). Le budget total des JO se monterait à 11,8 milliards d'euros, ce qui représente une dépense qui stimulera l'économie française. 4,4 milliards d'euros sont dédiés à la construction d'infrastructures (Solideo) et 4,4 milliards d'euros à l'organisation proprement dite (Cojo). Asterès a fait l'hypothèse que les dépenses d'organisation seront réparties de façon égale entre douze activités de services (par exemple le transport, les télécoms, les activités administratives...). Concernant les 3 milliards d'euros de dépenses supplémentaires probables, Asterès les a modélisées comme une hausse de rémunération (prime pour les policiers par exemple)⁶. La modélisation de l'impact de ces dépenses sur l'économie française (effets

³ <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/budget-des-ouvrages-jo-le-surcout-de-l-inflation-estime-a-140-millions-d-euros-20221216>

⁴ <https://www.ouvrages-olympiques.fr/fr/missions/financement>

⁵ <https://www.senat.fr/rap/122-115-331/122-115-3310.html>

⁶ Ces dépenses n'ont pas été prises en compte par Asterès lors de précédentes estimations de l'impact économique des JO

indirects, induits et en chaîne) permet d'estimer, à l'aide du modèle MIA, leurs effets d'entraînement en termes d'emploi, de valeur ajoutée et de recettes fiscales.

Les Jeux Olympiques de Paris entraîneront une hausse de recettes fiscales et sociales de 5,3 milliards d'euros d'après Asterès (modèle MIA), soit un montant équivalent aux dépenses publiques liées à l'évènement. Les dépenses liées à l'organisation des Jeux génèreront 137 000 emplois, 12 milliards d'euros de valeur ajoutée et 5,3 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales (1,7 milliard d'euros de TVA, 2,6 milliards d'euros de cotisations salariales et patronales, 0,2 milliard d'euros d'impôt sur le revenu, 0,2 milliard d'euros d'impôt sur les sociétés et 0,6 millions d'euros d'autres impôts). Ainsi, les recettes publiques générées par les dépenses engagées pour l'organisation des Jeux seraient globalement équivalentes aux dépenses publiques réalisées.

Présentation du Modèle d'impact d'Asterès (MIA)

Le Modèle MIA permet d'estimer l'ensemble des effets d'entraînement d'une variation de la demande adressée à l'économie française. MIA permet de mesurer à la fois les effets directs (impact sur les entreprises concernées) mais aussi l'ensemble des effets indirects, induits et en chaîne sur une durée de 4 ans.

Par exemple, les dépenses liées à l'organisation des Jeux Olympiques entraînent une hausse de la demande adressée à l'économie française. Cela implique également une hausse de la consommation des salariés des entreprises bénéficiant d'une demande accrue et une augmentation des achats des entreprises auprès de leurs fournisseurs, deux effets qui se répercuteront ensuite sur d'autres entreprises, et ainsi de suite. MIA estime l'ensemble de ces effets d'entraînement « en cascade » sur l'économie française sur une durée de 4 années (après quoi les effets de l'impulsion initiaux deviennent insignifiants).

3) IMPACT BUDGÉTAIRE TOTAL DES JEUX : UNE SOUS-ESTIMATION PROBABLE DES RECETTES

L'estimation réalisée par Asterès conduit probablement à minorer les recettes publiques, pour un montant qu'il est difficile d'estimer. Les Jeux Olympiques ont de multiples impacts économiques, à court ou à long terme, qui sont difficiles à estimer mais dont la prise en compte conduirait probablement à accroître les recettes publiques générées par l'évènement. Il est donc probable que les « Jeux financent plus que les Jeux ».

- **Les Jeux Olympiques ont un effet globalement positif sur le tourisme, donc sur les recettes fiscales.** L'organisation d'un grand évènement international attire mécaniquement des touristes. Cependant, chiffrer précisément l'effet des Jeux sur le tourisme et les recettes fiscales qui en découlerait est complexe car certains touristes peuvent ne pas venir dans la ville organisatrice justement à cause de l'évènement, de crainte de payer plus cher les services (hôtels, restaurants) ou de voir les transports saturés.

- **Les Jeux Olympiques ont un impact sur l'image et l'attractivité de la ville.** Un évènement planétaire attire l'attention sur une ville et un pays et peut, à termes, être source d'attractivité (entreprises, étudiants, touristes), donc de recettes fiscales. Cet effet est difficile à chiffrer car il implique la perception, consciente ou non, qu'a le public d'une ville ou d'un pays. De plus, cet effet dépend grandement de la réussite ou non de l'organisation, il est donc encore plus délicat de l'estimer a priori.
- **Les infrastructures construites stimulent durablement l'activité économique.** Dans l'impact budgétaire total des infrastructures construites pour les Jeux (financées par la Solideo), il faudrait prendre en compte leurs effets positifs à long terme. En effet, les équipements construits pourront permettre l'organisation d'autres évènements, source d'attractivité future (tourisme, image de la région) et donc de recettes fiscales.
- **Les Jeux Olympiques peuvent perturber le fonctionnement de certaines entreprises et donc limiter les recettes fiscales.** L'afflux du public et les contraintes en matière de sécurité peuvent impacter la vie économique locale (blocage de circulation, recours massif au télétravail par exemple). Cette perte d'activité serait négative pour les finances publiques. Cependant, ces pertes d'activité et de recettes fiscales, qui ne concerneraient que la quinzaine olympique, sont probablement inférieures aux effets positifs non-chiffrés mentionnés précédemment.

Sylvain BERSINGER, chef économiste chez Asterès

sbersinger@asteres.fr / 06.80.92.88.51

A S T E R è S
études, recherche & conseil économique